ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 52886

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la fermeture probable de l'unité mère-enfant du centre hospitalier du Vinatier à Bron dans l'agglomération de Lyon. Seule unité de la région Rhône Alpes, créée il y à dix-huit ans, elle accueille les femmes qui connaissent de graves difficultés maternelles risquant de mettre en péril leur santé physique et psychique ainsi que celle de leur enfant. En raison de toute la place que devrait acquérir une spécialité comme la maternologie pour prévenir certaines pathologies et troubles de l'enfant ou encore les difficultés familiales, il regrette qu'une telle décision puisse être envisagée. Il faut rappeler que la difficulté maternelle touche chaque année plus d'une mère sur dix et qu'il n'existe que soixante lits pour toute la France. Aussi il lui demande de bien vouloir lui confirmer dans un premier temps le maintien de l'unité mère-enfant du centre hospitalier du Vinatier de Bron et dans un deuxième temps si le Gouvernement envisage de créer d'autres unités afin de répondre aux besoins.

Données clés

Auteur : M. Michel Terrot
Circonscription : Rhône (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52886
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6069
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)